

une approche plus nuancée où prévaut la notion de justice. Enfin, la couverture médiatique continue d'exercer des pressions, dans les différents pays comme à l'échelle mondiale, en faveur d'une action rapide quoique sélective.

Ces facteurs posent des défis à la communauté internationale mais ils suscitent tout autant d'occasions d'agir de façon constructive pour se doter des instruments permettant de faire échec rapidement et efficacement aux menaces à la paix et à la sécurité dans le monde.

But

L'étude du Canada a pour but de faire des propositions pratiques en vue d'améliorer la capacité d'action rapide de l'ONU dans le domaine des opérations de paix.

Portée

Le problème de la capacité d'action rapide sera analysé du point de vue du système onusien dans son ensemble. On identifiera les fonctions à accomplir à chacun des niveaux politiques, stratégiques, opérationnels et tactiques. Une composante clé de cette analyse consistera en une description claire de l'interaction cruciale entre ces différents niveaux, l'hypothèse de base étant que les lacunes à l'un ou l'autre des paliers ont un impact direct sur la performance du système tout entier. Par exemple, l'entrée en jeu rapide ne saurait se faire efficacement en l'absence de la volonté politique et d'un processus permanent et adéquat de planification et d'orientation stratégiques.

L'étude se concentrera sur les niveaux opérationnels et tactiques. C'est là que résident les plus grands défis puisque l'organisation des opérations de paix est aujourd'hui un processus essentiellement ponctuel et que le regroupement d'unités tactiques disparates sur le théâtre des opérations est lent et inefficace. Même lorsque l'alerte est donnée assez tôt et que l'on dispose de plans d'action stratégiques, il n'existe pas moins un vide presque complet au niveau opérationnel dans le système onusien. Il n'y a pas de quartiers généraux permanents capables d'organiser, d'intégrer et de diriger des forces selon une doctrine et des normes communes.

Vu la nécessité de faire des recommandations pratiques qui répondent aux besoins actuels et aussi facilitent d'éventuels progrès, les propositions porteront sur le court, le moyen et le long termes. Dans ce contexte, l'examen du concept d'une Force permanente des Nations Unies s'arrêtera à la fois à la faisabilité du concept et au fonctionnement d'une telle force à long terme, ainsi qu'à la relation entre les projets à court et à moyen termes et leur contribution possible à la création de cette force.